

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 766

présenté par

Mme Blin, Mme Serre, Mme Audibert, Mme Trastour-Isnart, M. Benassaya, M. Meyer, M. Cattin,  
Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Therry et M. Ravier

-----

**ARTICLE 1ER BIS A**

Après la deuxième occurrence du mot :

« nationale »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 2 :

« prête serment à la Constitution et jure de servir avec dignité la République ainsi que ses principes de liberté, d'égalité et de fraternité. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.